

LES ENJEUX DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ EN 2023

FOCUS SUR L'INFLATION
ET LE FINANCEMENT

EDITION DE JUIN 2023

Nos partenaires



INTRODUCTION

Quelques éléments de contexte



Ce document synthétise les informations échangées par un panel d'experts sur les enjeux de l'inflation et de l'accès au financement au cours d'une table ronde organisée par atometrics le 22 juin 2023.

Nous tenons à remercier les intervenants pour la qualité des informations présentées, à savoir :

- **Emilie Defer**, Responsable Études et Prospective, CMA Hauts de France
- **Laurence Nègre**, Responsable Marché Entrepreneurs, BNP Paribas
- **Yves Marmont**, Président de la FCGA et expert-comptable
- **Laurent Frelat**, Directeur Général de Xerfi Specific
- **Frédéric Visnovky**, Médiateur National du Crédit, Banque de France

INTRODUCTION

Thématiques abordées

Cette table ronde a porté spécifiquement sur les **métiers de proximité**, c'est à dire les entreprises évoluant dans les secteurs du commerce, des professions libérales ou encore de l'artisanat (incluant les métiers du bâtiment).

Ces entreprises ont les caractéristiques suivantes:

- elles jouent un **rôle clé dans le tissu économique et social français** du fait de leur nombre,
- elles ont des **externalités positives** et contribuent à l'attractivité et au dynamisme sur leur lieu d'implantation, et
- elles sont de **petite taille** ce qui les rend fragiles individuellement.

Parmi les nombreux enjeux auxquels elles font actuellement face, nous avons traité :

L'inflation

L'accès au financement

Pourquoi ces thématiques ?

Dans la conjoncture actuelle, elles sont **au coeur des préoccupations** des dirigeants. Par ailleurs, ces deux enjeux:

- échappent à leur champ d'action direct et sont donc subis, et
- sont techniques et parfois difficilement compréhensibles par les non-initiés.

Les échanges se sont articulés autour de trois temps :

- 1 **État des lieux**
- 2 **Perspectives d'évolutions**
- 3 **Conseils concrets**

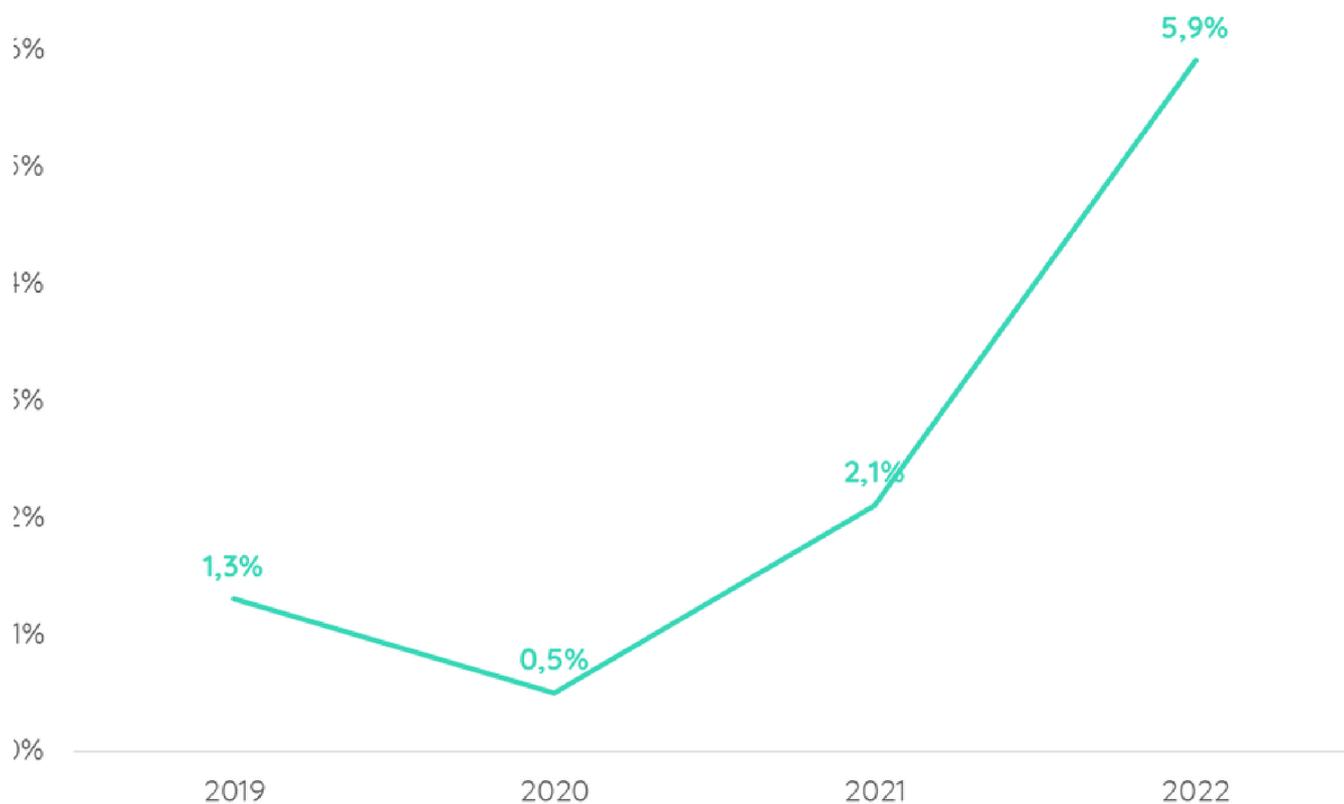
1 Etat des lieux

Focus sur l'inflation (1/4)

5,9%

Taux de croissance de l'indice des prix en 2022 publié par la Banque de France

Une précision importante, rappelée par **Frédéric Visnovsky**, Médiateur National du Crédit à de la **Banque de France**, est que l'inflation se calcule sur un panier de produits qui est souvent ignoré des consommateurs. Ceci explique la différence parfois significative entre cette mesure et la perception des consommateurs au quotidien.



Projections macroéconomiques (mars 2023) : IPCH (Indice des prix à la consommation harmonisé), Banque de France

1 Etat des lieux

Focus sur l'inflation (2/4)

Quelles sont les causes de l'inflation ?

Deux causes majeures ont été identifiées :

- **La crise du covid est le premier déclencheur de l'inflation.** Dans un premier temps, elle s'est traduite par une **forte baisse d'activité**, suivi d'une **reprise toute aussi forte**. La hausse de la consommation qui en a résulté a créé un goulot d'étranglement notamment marqué par des **pénuries** sur certains produits. D'un point de vue économique, un **déséquilibre s'est créé entre l'offre et la demande** (excès de demande) et a entraîné une augmentation des prix.
- **La guerre en Ukraine** a, quant à elle, engendré une forte hausse des coûts énergétiques.

Depuis, **l'inflation a changé de nature** pour devenir plus globale. Si la hausse des matières premières et de l'énergie en étaient à l'origine, elle s'est poursuivie par une augmentation des prix de la part des entreprises qui le pouvaient dans certains secteurs.



Frédéric Visnovsky, Banque de France

"Je conseille aux chefs d'entreprise de renégocier les contrats d'approvisionnement en énergie car aujourd'hui, son prix baisse. Un contrat qui serait renégocié aujourd'hui le serait à des tarifs très inférieurs à ce qui a pu se faire il y a deux ou trois mois"

1 Etat des lieux

Focus sur l'inflation (3/4)

Quels sont les impacts concrets de l'inflation pour les entreprises ?

D'après Laurent Frelat, Directeur général de Xerfi Specific, les conséquences de l'inflation sont multifformes.

Les hausses des coûts de l'énergie et des matières premières se sont répercutées:

- **Sur le prix des intrants** (les produits qui interviennent dans le processus de fabrication),
- **Sur les salaires** : depuis la fin de l'année 2021 le SMIC a augmenté d'environ 10% ce qui a eu des répercussions sur les petites entreprises et l'écrasement de l'échelle des salaires, et
- **Sur les coûts de financement** avec la hausse des taux enclenchée par les Banques Centrales pour juguler l'inflation.



Laurent Frelat, Xerfi Spécific

"Les ventes de négoce - indicateur avancé de la conjoncture dans le secteur de la construction - ont décroché à compter de mars 2023 avec une baisse de 9,5% alors que l'inflation est de 5% sur la même période (même si l'impact des ponts en mai doit également être pris en compte)."

Observe-t'on des différences sectorielles ?

Contrairement aux entreprises de plus grande taille **les entreprises de proximité** font face à une double contrainte du fait de leur faible pouvoir de négociation:

- la **difficulté de négocier les coûts de production** face à leurs fournisseurs, et
- la **difficulté de répercuter des hausses de prix** sous peine d'un report des consommateurs au profit de grandes surfaces proposant des prix plus attractifs, créant ainsi un effet d'éviction.

En termes sectoriels, du fait de la baisse du pouvoir d'achat:

- **le commerce** a pâti plus tôt de cet effet d'éviction, et
- **le secteur de la construction** devrait à son tour être impacté dans les mois à venir du fait d'un arbitrage des consommateurs sur les dépenses discrétionnaires (qui peuvent être différée ou annulées) dont font partie certaines interventions dans le bâtiment.

1 Etat des lieux

Focus sur l'inflation (4/4)

Qu'en est-il pour les métiers de l'artisanat ?

L'étude réalisée par la **CMA Hauts-de-France** en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie ("CCI") locale sur la perception des artisans de leur activité en 2022 et présentée par Emilie Defer montre des différences sectorielles importantes.

Elle confirme :

- **Les difficultés des artisans dans le secteur de l'alimentaire** et le dilemme entre, d'une part, la répercussion des hausses de coûts sur les prix de ventes et, d'autre part, l'arbitrage des clients pour des biens moins chers et de moindre qualité du fait de leur baisse de pouvoir d'achat. La mise en place du "panier inflation" a d'ailleurs bénéficié à la concurrence des grandes surfaces au détriment de l'artisanat.
- **L'alerte sur le secteur du bâtiment**. Alors qu'ils n'avaient pas connu de difficultés en 2022, les petits artisans du secteur (qui travaillent pour les particuliers et les grands groupes) commencent à flancher. La taille du carnet de commandes est passé de 9 mois fin 2022 à entre 3 et 6 mois aujourd'hui.

Plus globalement, la réduction des dépenses "plaisir" a également impacté certains **professionnels des services à la personne** comme les salons esthétiques ou les coiffeurs.

Quels sont les effets sur les marges des entreprises ?

Yves Marmont, Président de la **Fédération des Centres de Gestion Agréés** rappelle qu'avant les difficultés actuelles, les entreprises de proximité avait déjà souffert de l'impact des mouvements sociaux. Il met, là encore, l'accent sur les différences sectorielles:

- Les **commerces de proximité alimentaires** avaient globalement connu une évolution positive de leur chiffre d'affaires pendant le covid grâce au report des consommateurs vers les commerces de proximité durant le confinement.
- Pour le **secteur du CHR** (cafés, hôtels restaurants), les adhérents des Centres de Gestion montraient des résultats (à distinguer des marges en ce qu'ils intègrent les aides et subventions) plus élevés pendant la période covid du fait des aides de l'Etat. A fin 2022, la dégradation des résultats n'était pas encore visible.
- Les marges des **boulangeries** ont été particulièrement impactées par le coût de l'énergie.
- Au sein du **secteur du bâtiment**, on note des différences entre les spécialités : le terrassement est généralement touché en premier, suivi du gros-oeuvre et du second-oeuvre.
- Enfin, pour **la petite industrie** où les petites entreprises sont des sous-traitants, l'inflation a tout de même été une opportunité pour négocier des hausses de prix et de marges là où les discussions n'étaient pas possibles auparavant.

1 Etat des lieux

Focus sur le financement

88%

Il s'agit du taux moyen d'obtention des demandes de crédit par les TPE en 2022 (pour au moins 75% de la somme)

Comme expliqué par **Laurence Nègre**, responsable du marché des pros chez **BNP Paribas**, malgré les crises successives, l'accès au crédit bancaire est resté très dynamique en France même si Frédéric Visnovsky précise qu'on observe une inflexion au premier trimestre 2023 avec un taux d'obtention en baisse à 67% (soit un retour au niveau pré-covid).



Laurence Nègre, BNP Paribas

"Dans ce contexte de crise on peut imaginer que les banques aient réduit l'accès au crédit. Ce qu'on constate, c'est l'inverse."

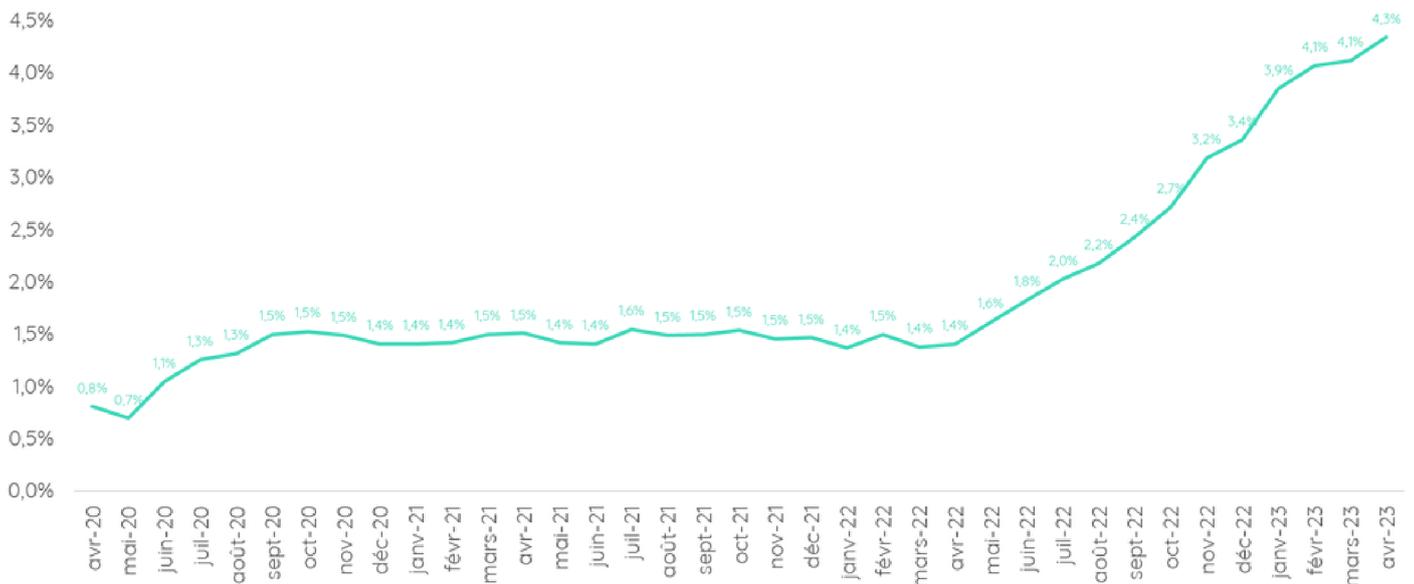
L'allocation des **demandes de crédits par nature** reste pour l'instant stable pour les TPE avec :

- Des demandes de crédits d'équipement (donc d'investissement) pour environ 6%
- Des crédits de trésorerie (lignes de facilité de caisse, découvert...) restant à des niveaux bas d'environ 4%

Cette stabilité peut en partie être expliquée par la disponibilité des Prêts Garantis d'État (PGE) dont avaient bénéficié nombres de petites entreprises et qui constituent une réserve de trésorerie.

Si l'accès au crédit reste bon, les coûts de financement ont augmenté sous l'effet de la hausse des taux d'intérêts amorcée en mars 2022. Toutefois, le coût du crédit est plus faible en France que dans le reste de l'Union Européenne.

Le graphique ci-dessous résume les taux moyens appliqués pour les PME (source: Banque de France).



2 Perspectives

Les évolutions envisagées

● INFLATION

D'après Frédéric Visnovsky, nous sommes à un pic d'inflation et cette dernière devrait passer à un rythme de 4% en fin d'année 2023 puis entre 2% et 3% fin 2024.

Si on ne remarque pas de spirale prix/salaire ou prix/marge au niveau global, on peut toutefois noter des particularités pour certains secteurs comme le rappelle Yves Marmont.



Yves Marmont, FCGA

"Les pénuries de main d'oeuvre peuvent parfois engendrer des appréciations de salaires supérieures à la logique économique, ce qui est inflationniste. C'est notamment le cas dans le secteur de la restauration qui a perdu 200 000 emplois pendant le covid."

● FINANCEMENT

Concernant l'accès au financement, malgré la hausse des taux d'intérêts nominaux (proposés par les banques), les taux d'intérêts réels (c'est à dire les taux d'intérêt nominaux moins le taux d'inflation) sont négatifs.

Certes, avec la baisse attendue de l'inflation, les taux réels sur les emprunts actuels redeviendront mécaniquement positifs mais, historiquement, leur niveau reste faible.

D'ailleurs, la part de la dette dans le financement des entreprises a connu une augmentation sensible.

Yves Marmont et Frédéric Visnovsky soulignent d'ailleurs qu'il est plutôt sain pour l'économie de se réhabituer à la fin de l'argent gratuit.

3 Conseils concrets

Dispositifs disponibles

Comment connaître les aides auxquelles mon entreprise a droit ?

- **Bercy Infos Entreprises** : ce "guichet unique" accessible en [cliquant ici](#) permet aux entreprises de visualiser le type d'aides dont elles peuvent bénéficier en fonction de leurs caractéristiques.
- Les dirigeants peuvent aussi faire appel aux **Conseillers départementaux à la sortie de crise** afin d'échanger gratuitement et confidentiellement avec un interlocuteur dédié. Leur liste est disponible en [cliquant ici](#).
- **Mes Aides Publiques** : la FCGA a conclu un partenariat avec Mes Aides Publiques afin de mettre à disposition de leurs adhérents et de leurs experts-comptables des entreprises spécialisées dans le recensement des aides publiques (à plusieurs échelles géographiques).
- BNP Paribas propose également une bibliothèque recensant les aides et subventions auxquelles leurs clients ont droit.



Emilie Defer, CMA Hauts de France

"La compréhension des aides est complexe pour les artisans qui ne sont pas des financiers mais avant tout des professionnels. On constate qu'environ un dirigeant sur deux ne sait pas à quel dispositif il a droit. La mise en place d'aides simplifiées pour les artisans serait souhaitable"

La CMA hauts-de-France a mis en place un **numéro unique** pour les artisans de cette région.

Emilie Defer constate que les dirigeants ont tendance à attendre d'être au pied du mur pour demander de l'aide et les **encourage à les contacter le plus en amont possible**.

Pour Yves Marmont, ceci s'explique par le fait que **les dirigeants ne sont pas dans une logique d'assistanat**. Selon lui, **les experts-comptables** ont un **rôle clé** en matière d'information sur les aides disponibles mais aussi **pour prévoir leur impact sur la trésorerie** en prenant en compte l'impact des décalages de charges et remboursements ultérieurs.

CONCLUSION

Réflexions sur l'activité et la croissance

Au niveau national, **l'année 2023 est marquée par un net ralentissement** avec une évolution du PIB estimée par la Banque de France à +0,6% sur l'année (et +1,2% en 2024).

On note également une **augmentation des difficultés des entreprises**. A ce titre, Laurent Frelat indique que le nombre de défaillances est passé de 60 000 par an avant le covid à seulement 30 000 en 2021 pour retrouver un rythme annuel de 45 000 en 2023. Ainsi, même si leur nombre est en hausse, il demeure inférieur au niveau pré-covid.

Frédéric Visnovsky précise que, si l'on exclut les micros-entreprises, le niveau des difficultés est supérieur à l'avant crise car elles touchent de plus gros établissements, plus employeurs. Pour information, le nombre total de radiations était de 350 000 en 2022, dont la moitié étaient volontaires. **Ces chiffres doivent toutefois être rapportés au nombre total d'entreprises et celui-ci a fortement augmenté depuis 2020** avec, notamment, la création de plus d'un million d'entreprises en 2021.

En conclusion, **les entreprises françaises ont jusqu'ici été caractérisées par leur résilience** et ont créé des emplois malgré les crises. Le "quoi qu'il en coûte" a globalement permis aux petites entreprises de faire face aux difficultés successives, même s'il a engendré un coût important.

La baisse actuelle du pouvoir d'achat signifie que les beaux jours de ces mesures sont plutôt derrière nous. Toutefois, le coût des aides a très probablement été inférieur aux conséquences qu'aurait eu l'absence d'action de la part des pouvoirs publics. **La résilience est un facteur d'optimisme pour les années à venir.**



Des questions ? Contactez-nous.

www.atometrics.com

contact@atometrics.com

01 84 25 04 22